

Questions orales

fesse tout le temps qu'il est le parti de la réforme et le parti du peuple. Le réveil a été brutal en tout cas pour les Torontois aujourd'hui, quand ils ont appris que les néo-démocrates de Queen's Park avaient décidé de couler le projet de réforme de l'impôt foncier mis de l'avant par le Conseil du Grand Toronto.

Dans ma circonscription de York-Ouest, la plupart des ménages de la classe moyenne paient trop d'impôt foncier depuis trop longtemps. La réforme proposée aurait permis à ces familles de bénéficier d'un allègement fiscal mérité et tant attendu. Mais voilà qu'au moment où le Conseil du Grand Toronto s'appretait à remplacer le vieux régime, le gouvernement néo-démocrate de la province oppose une fin de non-recevoir.

Le fardeau fiscal des familles de la classe moyenne est déjà très lourd, tant au fédéral qu'au provincial. Ces familles méritent qu'on leur accorde un répit au niveau municipal en allégeant leur facture d'impôt foncier.

Les Ontariens méritent d'être mieux traités par un gouvernement provincial néo-démocrate qui dit une chose, mais qui en fait une autre. Monsieur le Président, j'exhorte le premier ministre de l'Ontario à revenir sur cette décision régressive, injuste et malavisée et à tenir ses promesses de réforme pour être honnête envers les familles de la classe moyenne.

* * *

L'ÉGALITÉ LINGUISTIQUE

M. J.W. Bud Bird (Fredericton—York—Sunbury): Monsieur le Président, la résolution du Nouveau-Brunswick dont le Parlement a été saisi et qui affirme l'égalité de ses collectivités anglophone et francophone représente la tolérance et le respect mutuel qui se sont établis entre les habitants de cette province au cours de nombreuses années.

Ce principe d'égalité linguistique a été adopté dans une loi pour la première fois il y a plus de dix ans par un vote unanime de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick dont j'avais l'honneur à l'époque de faire partie. C'est un principe qui est devenu un mode de vie dans notre province et qui s'est de plus en plus enraciné à l'occasion d'au moins trois élections provinciales. Je continue à l'appuyer pleinement.

Je suis absolument convaincu que l'égalité des collectivités linguistiques du Nouveau-Brunswick ne sera jamais remise en question parce que j'ai une grande confiance en l'attachement de nos habitants à ce principe.

Cependant, la demande de la province du Nouveau-Brunswick de faire figurer ce principe dans la Constitution canadienne expressément pour cette province est une mesure à la fois opportune et symbolique. Elle va non seulement renforcer au Nouveau-Brunswick les en-

gagements de cette province envers les langues officielles, mais aussi constituer un exemple bénéfique pour tout le Canada.

* * *

L'EXPOSÉ ÉCONOMIQUE

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, la semaine dernière le ministre des Finances a déposé l'exposé économique du gouvernement dans lequel il disait que celui-ci n'avait pas d'argent. Le ministre avait besoin de toutes les recettes qu'il pouvait se procurer. Il a puisé dans la caisse d'assurance-chômage, il a coupé dans les programmes et les activités, et il a bloqué les salaires des fonctionnaires.

Hier, des représentants du ministère des Finances ont admis que, depuis 20 ans, les sociétés investisseuses ont utilisé des refuges fiscaux à l'étranger pour mettre à l'abri des centaines de millions de dollars de bénéfices aux dépens des pauvres, de la classe moyenne et de nos programmes sociaux. Importer et exporter des capitaux de même qu'importer des pertes et des dividendes aux dépens des contribuables sont devenus une pratique habituelle au Canada.

Ce que ces sociétés ont mis à l'abri du fisc canadien en 1990 et ce qu'elles continuent toujours de faire, ce sont les 4,2 milliards de dollars de dividendes exempts d'impôt provenant de leurs «investissements» dans des sociétés qu'elles contrôlent à l'étranger.

Cela, monsieur le Président, n'est pas une bagatelle et ce n'est que la partie émergée de l'iceberg.

QUESTIONS ORALES

[Français]

L'ÉCONOMIE MONTRÉALAISE

L'hon. Jean Chrétien (chef de l'opposition): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au premier ministre.

D'après les journaux, aujourd'hui, il est clair que la situation à Montréal est absolument intenable. Le nombre d'emplois baisse sans cesse depuis trois ans et la ville de Montréal, compte, à ce moment-ci, un niveau de chômage de 18 p. 100. Selon des fonctionnaires de Québec, ils disent que l'OCDE prétend que le taux de chômage, dans plusieurs villes d'Afrique, est le même que celui de la ville de Montréal, c'est-à-dire 18 p. 100. Or, on sait tous que la ville de Montréal est une grande ville et qu'elle doit le demeurer.

Le gouvernement a-t-il des plans particuliers pour s'assurer que le moteur de l'économie québécoise puisse retrouver bientôt la prospérité que cette ville devrait avoir?